

English on reverse

RÉSERVÉ
AU BUREAU

Prov.	CÉF	SD	NV	DCR	2A	Formules 3		1. 2.
N° de ligne du RV	N° d'îlot géo.	Type de formule	Nombre de personnes	N° de questionnaire		LI	RE	
		2			1	3		
					SC/A	RT		
					2	4		



RECENSEMENT

Soyez du nombre! Le 15 mai 2001

Depuis plus de 300 ans, le recensement permet de tracer le portrait des gens d'ici et des régions où ils vivent. Le recensement du 15 mai 2001 poursuit cette tradition en recueillant des renseignements qu'utilisent les organismes communautaires, les entreprises et les gouvernements pour élaborer des projets importants pour toute la population. Parmi ces projets, mentionnons ceux concernant les programmes de formation et d'enseignement, les logements pour personnes âgées, les garderies, les services d'incendie et le transport en commun.

En tant qu'organisme national de la statistique, Statistique Canada se sert des données du recensement pour produire des tableaux statistiques et des rapports analytiques, ainsi que pour sélectionner des échantillons et faire le suivi auprès des répondants pour certaines de ses enquêtes. Ces données ne sont utilisées qu'à des fins statistiques et personne à l'extérieur de l'organisme ne peut avoir accès à vos renseignements identifiables.

Selon la loi, Statistique Canada doit mener un recensement tous les cinq ans et chaque ménage doit remplir un questionnaire. Statistique Canada doit également s'assurer que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Tous nos employés, y compris les recenseurs, sont passibles d'une amende ou d'emprisonnement s'ils divulguent vos renseignements.

● Veuillez remplir le questionnaire le 15 mai 2001 et le retourner par la poste le jour même.
Je vous remercie de votre collaboration.


Ivan P. Fellegi
Le statisticien en chef du Canada

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, L.R.C. (1985), ch. S-19. La loi vous oblige à les fournir.

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

ÉTAPE A Commencez ici
en inscrivant votre adresse en majuscules

N° et rue ou lot et concession

N° d'app.

Ville, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Ind. rég.

N° de téléphone

 -

? Voyez les renseignements et les instructions à la page 6

☎ Appelez-nous sans frais au :
1 800 591-2001

📞 Pour ATS, composez :
1 877 881-8301



Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

Nota : Pour alléger le questionnaire, le genre masculin est employé la plupart du temps pour désigner à la fois les hommes et les femmes.

QUI INSCRIRE À L'ÉTAPE B

- **TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT HABITUELLEMENT ICI, À CETTE ADRESSE** : y compris les nouveau-nés et les colocalitaires;
- **ÉTUDIANTS** : les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été;
- **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** : les enfants en garde partagée qui habitent ici la plupart du temps. Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils demeurent le 15 mai 2001;
- **CONJOINTS ABSENTS** : les conjoints qui demeurent ailleurs à cause de leur travail ou de leurs études mais qui reviennent ici périodiquement;
- **IMMIGRANTS REÇUS** : les immigrants reçus qui demeurent habituellement à cette adresse;
- **RÉFUGIÉS** : les personnes qui réclament le statut de réfugié et les membres de leur famille qui demeurent ici avec elles;
- **PERSONNES D'UN AUTRE PAYS AYANT UN PERMIS DE TRAVAIL, D'ÉTUDES OU MINISTÉRIEL** : les personnes d'un autre pays qui ont un permis de travail, un permis de séjour pour étudiants ou un permis ministériel, et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles;
- **PERSONNES EN INSTITUTION** : les personnes qui vivent habituellement ici, mais qui se trouvent depuis moins de six mois dans un établissement institutionnel (comme un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison);
- **PERSONNES SANS AUTRE DOMICILE** : les personnes qui demeurent ici le 15 mai 2001 et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.

NE PAS INSCRIRE À L'ÉTAPE B

- Les personnes qui ont leur résidence habituelle à une autre adresse au Canada et qui demeurent ici temporairement (par exemple, des personnes en visite ou des personnes qui ont leur résidence secondaire ici, à cette adresse);
- Les résidents d'un autre pays en visite au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les personnes qui sont des représentants du gouvernement d'un autre pays ou des membres des Forces armées d'un autre pays et les membres de leur famille.

SI TOUTES LES PERSONNES QUI DEMEURENT

À CETTE ADRESSE le 15 mai 2001 ont leur résidence habituelle ailleurs au Canada **OU** sont des visiteurs, des représentants du gouvernement ou des militaires d'un autre pays, veuillez cocher ce cercle

90.

01

→ Ne remplissez pas le questionnaire. Retournez-le dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

**ETAPE
B**

Inscrivez ci-dessous toutes les personnes qui, le 15 mai 2001, vivent habituellement ici, à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. N'oubliez pas de vous inscrire!

Commencez par inscrire les nom et prénom d'un adulte puis, s'il y a lieu, ceux du conjoint et de leurs enfants qui vivent habituellement ici. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement ici. Les enfants devraient être inscrits immédiatement à la suite de leurs parents.

	Nom de famille	Prénom
Personne 1		
Personne 2		
Personne 3		
Personne 4		
Personne 5		
Personne 6		
Personne 7		
Personne 8		
Personne 9		
Personne 10		

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, utilisez la section réservée aux observations à la page 6.

**ETAPE
C**

Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites à l'étape B parce que vous n'étiez pas certain qu'il fallait les inclure?

Par exemple :

- une personne vivant à cette adresse qui a un autre domicile;
- une personne temporairement absente.

Non

00.

Oui → Précisez le nom, le lien et la raison.

Nom
Lien
Raison

Nom
Lien
Raison

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, utilisez la section réservée aux observations à la page 6.

**ETAPE
D**

Y a-t-il un exploitant agricole inscrit à l'étape B?

02 Non

03 Oui

Un exploitant agricole prend les décisions de gestion relatives aux activités quotidiennes d'une ferme. Une ferme produit au moins un des produits agricoles suivants destinés à la vente :

- cultures
- bétail (petit ou gros)
- volaille
- autres produits agricoles (produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, gazon, miel, produits de la sève d'érable, fourrure, œufs, lait, etc.)

**ETAPE
E**

Transcrivez les noms inscrits à l'étape B au haut de la page suivante à la question 1.

SI PLUS DE SIX PERSONNES VIVENT ICI et que vous ne disposez pas d'un second questionnaire pour les inscrire, notez le fait dans la section réservée aux observations à la page 6. Un représentant de Statistique Canada communiquera avec vous.

1 NOM

Transcrivez dans les espaces ci-contre les noms dans le même ordre qu'à l'étape B. Répondez ensuite aux questions suivantes pour **chaque** personne.

2 SEXE

3 DATE DE NAISSANCE

Jour Mois Année

Exemple : 23 02 1954

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.

4 ÉTAT MATRIMONIAL

Cochez «X» un seul cercle.

5 CETTE PERSONNE VIT-ELLE AVEC UN PARTENAIRE EN UNION LIBRE ?

Par **union libre**, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

6 LIEN AVEC LA PERSONNE 1

Pour **chaque** personne vivant habituellement ici, indiquez le lien avec la Personne 1.

Cochez «X» un seul cercle.

Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme des fils et des filles.

Si vous cochez le cercle «Autre», utilisez la case fournie pour indiquer le lien de cette personne avec la Personne 1.

Exemples d'«autres» liens avec la Personne 1 :

- grand-père ou grand-mère
- cousin ou cousine
- nièce ou neveu
- époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse
- fille ou fils du ou de la colocataire
- employé ou employée

7 QUELLE EST LA LANGUE QUE CETTE PERSONNE A APPRIS EN PREMIER LIEU À LA MAISON DANS SON ENFANCE ET QU'ELLE COMPREND ENCORE ?

Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.

Voyez la page 6 ou appelez au 1 800 591-2001 de 8 h à 21 h, du 1^{er} au 31 mai.

PERSONNE 1

Nom de famille

Prénom

01.

01 Masculin

02 Féminin

Date de naissance

Jour Mois Année

03

04 Jamais légalement marié (célibataire)

05 Légalement marié (et non séparé)

06 Séparé, mais toujours légalement marié

07 Divorcé

08 Veuf ou veuve

09 Oui

10 Non

11 PERSONNE 1

25 Français

26 Anglais

27 Autre — Précisez

PERSONNE 2

Nom de famille

Prénom

02.

01 Masculin

02 Féminin

Date de naissance

Jour Mois Année

03

04 Jamais légalement marié (célibataire)

05 Légalement marié (et non séparé)

06 Séparé, mais toujours légalement marié

07 Divorcé

08 Veuf ou veuve

09 Oui

10 Non

12 Époux ou épouse de la Personne 1

13 Partenaire en union libre (sexes opposés) de la Personne 1

14 Partenaire en union libre (même sexe) de la Personne 1

15 Fils ou fille de la Personne 1

16 Gendre ou bru de la Personne 1

17 Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1

18 Père ou mère de la Personne 1

19 Beau-père ou belle-mère de la Personne 1

20 Frère ou sœur de la Personne 1

21 Beau-frère ou belle-sœur de la Personne 1

22 Chambreur ou chambreuse

23 Colocataire

24 Autre — Précisez

25 Français

26 Anglais

27 Autre — Précisez

PERSONNE 3**PERSONNE 4****PERSONNE 5****PERSONNE 6**

Nom de famille

Nom de famille

Nom de famille

Nom de famille

Prénom

Prénom

Prénom

Prénom

03.

04.

05.

06.

01 Masculin01 Masculin01 Masculin01 Masculin02 Féminin02 Féminin02 Féminin02 Féminin

Date de naissance

Date de naissance

Date de naissance

Date de naissance

Jour Mois Année

Jour Mois Année

Jour Mois Année

Jour Mois Année

03

03

03

03

04 Jamais légalement marié (célibataire)04 Jamais légalement marié (célibataire)04 Jamais légalement marié (célibataire)04 Jamais légalement marié (célibataire)05 Légalement marié (et non séparé)05 Légalement marié (et non séparé)05 Légalement marié (et non séparé)05 Légalement marié (et non séparé)06 Séparé, mais toujours légalement marié06 Séparé, mais toujours légalement marié06 Séparé, mais toujours légalement marié06 Séparé, mais toujours légalement marié07 Divorcé07 Divorcé07 Divorcé07 Divorcé08 Veuf ou veuve08 Veuf ou veuve08 Veuf ou veuve08 Veuf ou veuve09 Oui09 Oui09 Oui09 Oui10 Non10 Non10 Non10 Non15 Fils ou fille de la Personne 115 Fils ou fille de la Personne 115 Fils ou fille de la Personne 115 Fils ou fille de la Personne 116 Gendre ou bru de la Personne 116 Gendre ou bru de la Personne 116 Gendre ou bru de la Personne 116 Gendre ou bru de la Personne 117 Petit-fils ou petite-fille de la Personne 117 Petit-fils ou petite-fille de la Personne 117 Petit-fils ou petite-fille de la Personne 117 Petit-fils ou petite-fille de la Personne 118 Père ou mère de la Personne 118 Père ou mère de la Personne 118 Père ou mère de la Personne 118 Père ou mère de la Personne 119 Beau-père ou belle-mère de la Personne 119 Beau-père ou belle-mère de la Personne 119 Beau-père ou belle-mère de la Personne 119 Beau-père ou belle-mère de la Personne 120 Frère ou soeur de la Personne 120 Frère ou soeur de la Personne 120 Frère ou soeur de la Personne 120 Frère ou soeur de la Personne 121 Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 121 Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 121 Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 121 Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 122 Chambreur ou chambreuse22 Chambreur ou chambreuse22 Chambreur ou chambreuse22 Chambreur ou chambreuse23 Colocataire23 Colocataire23 Colocataire23 Colocataire24 Autre — Précisez24 Autre — Précisez24 Autre — Précisez24 Autre — Précisez Français25 Français25 Français25 Français Anglais26 Anglais26 Anglais26 Anglais Autre — Précisez27 Autre — Précisez27 Autre — Précisez27 Autre — Précisez

ÉTAPE F Vous avez maintenant rempli votre questionnaire. Veuillez le mettre à la poste dès aujourd'hui.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Observations

? Instructions

Question 7 – Dans le cas d'une personne ayant appris, en même temps, deux langues au cours de l'enfance, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. N'indiquez deux langues que si la personne les utilisait également et si elle les comprend toujours.

Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison pour communiquer avec lui. N'inscrivez deux langues que si celles-ci sont utilisées également pour parler à l'enfant, de telle sorte qu'il apprend à les parler en même temps.

L'Assistance téléphonique du recensement

Composer le **1 800 591-2001** dans les cas où :

- vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire;
- vous éprouvez des difficultés à répondre à une question et vous avez besoin de clarifications;
- vous voulez obtenir plus de renseignements sur ce qu'il advient de votre questionnaire;
- vous ou un autre membre de votre ménage préféreriez remplir un questionnaire distinct.

Les utilisateurs d'un ATS seulement : composer le **1 877 881-8301**.

L'assistance téléphonique du recensement est un service **gratuit** qui est disponible de 8 h à 21 h, du 1^{er} au 31 mai.

Raisons pour lesquelles les questions vous sont posées

Étape A – Nous avons besoin de votre adresse pour nous assurer que dans le décompte des logements, aucun n'a été oublié. Nous avons besoin également de votre numéro de téléphone pour pouvoir vous rejoindre dans le cas où vous auriez oublié de fournir des renseignements dans votre questionnaire.

Étapes B et C – Ces étapes vous permettent de savoir si vous **devez** ou **non** inclure une personne dans votre questionnaire. Elles nous permettent de savoir si nous avons compté toutes les personnes qui devaient l'être, et cela, une fois seulement.

L'étape D nous indique si un membre de votre ménage est un exploitant agricole. De plus, elle nous permet de nous assurer que nous avons dénombré toutes les exploitations agricoles pour les besoins du Recensement de l'agriculture.

La question 1 vous demande d'inscrire le nom de chacun des membres du ménage afin que personne ne soit oublié ou compté deux fois. Aucun nom n'est entré dans la base de données du recensement.

Les **questions 2 à 6** portent sur les personnes vivant dans chaque ménage. Ces questions nous renseignent sur la situation domestique et familiale des personnes vivant au Canada, la taille de la famille, le nombre d'enfants vivant avec un des parents ou avec les deux et le nombre de personnes vivant seules. Ces données servent à la planification de programmes sociaux, telles la Sécurité de la vieillesse et les prestations fiscales pour enfants. De plus, elles sont utilisées par les municipalités pour planifier un éventail de services comme les garderies, les écoles et les foyers pour personnes âgées.

La question 7 vous demande d'indiquer la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise. Les données obtenues servent à déterminer la population de divers groupes linguistiques. Cette information est utilisée pour la mise en œuvre de programmes qui protègent les droits des Canadiens et des Canadiennes en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elle permet aussi de déterminer les besoins en matière de formation linguistique et de services dispensés en français et en anglais.

La loi protège vos renseignements

La loi protège la confidentialité de votre questionnaire. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion. Vos renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada, pas même à la police, à un autre ministère, ou à aucune autre personne. C'est votre droit.

Votre questionnaire du recensement sera conservé conformément aux exigences de la loi et entreposé de façon sécuritaire. Vous pouvez demander à voir l'information que vous avez fournie à votre sujet dans votre questionnaire du recensement de 2001 après novembre 2001. Il vous suffit d'écrire au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

English on reverse

RÉSERVÉ
AU BUREAU

Prov.	CÉF	SD	NV	DCR
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de ligne du RV	N° d'îlot géo.	Type de formule	Nombre de personnes	N° de questionnaire
<input type="text"/>	<input type="text"/>	10	1	<input type="text"/> de <input type="text"/>

3A

RE	RH
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EM	RT
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.
2.



RECEVÉ

Soyez du nombre! Le 15 mai 2001

Les questionnaires du recensement sont livrés à chaque ménage du Canada. La plupart des gens fourniront leurs renseignements dans le même questionnaire que les autres membres de leur ménage. Le présent questionnaire s'adresse aux personnes qui ne sont pas à leur domicile habituel le jour du recensement, ou aux personnes qui ne veulent pas que les renseignements donnés dans le cadre du recensement soient inscrits dans le même questionnaire que les autres membres de leur ménage. Veuillez répondre aux questions qui s'appliquent à vous. Il se pourrait que vous n'avez pas à remplir ce questionnaire au complet si vous avez une résidence habituelle ailleurs au Canada.

En tant qu'organisme national de la statistique, Statistique Canada se sert des données du recensement pour produire des tableaux statistiques et des rapports analytiques, ainsi que pour sélectionner des échantillons et faire le suivi auprès des répondants pour certaines de ses enquêtes. Ces données ne sont utilisées qu'à des fins statistiques et personne à l'extérieur de l'organisme ne peut avoir accès à vos renseignements identifiables.

Selon la loi, Statistique Canada doit mener un recensement tous les cinq ans et chaque ménage doit remplir un questionnaire. Statistique Canada doit également s'assurer que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Tous nos employés, y compris les recenseurs, sont passibles d'une amende ou d'emprisonnement s'ils divulguent vos renseignements.

Veuillez remplir votre questionnaire et suivre les directives sur l'enveloppe.

Je vous remercie de votre collaboration.

Ivan P. Fellegi

Le statisticien en chef du Canada

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch. S-19. La loi vous oblige à les fournir.

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

Commencez ici

en inscrivant l'adresse en majuscules où vous avez reçu ce questionnaire

N° et rue ou lot et concession

App./chambre/unité

Ville, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Ind. rég.

N° de téléphone

Ext.



Voyez les renseignements et les instructions à la page 4



Appelez-nous sans frais au :
1 800 591-2001



Pour ATS, composez :
1 877 881-8301



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Quel est votre nom?

Nom de famille

Prénom(s)

Si vous êtes :

- un citoyen canadien;
- un immigrant reçu;
- une personne d'un autre pays ayant un permis de travail, un permis de séjour pour étudiants ou un permis ministériel;
- une personne qui réclame le statut de réfugié au Canada.

} Continuez à l'étape D

Si vous êtes :

- un représentant du gouvernement d'un autre pays;
- un membre des Forces armées d'un autre pays;
- un résident d'un autre pays en visite au Canada, par exemple en voyage d'affaires ou en vacances.

} Cochez le cercle w
et
TERMINEZ ICI
(Voyez les indications figurant sur l'enveloppe.)

S'agit-il de votre adresse habituelle?

- x Oui
- y Non, mais je n'ai aucune autre adresse au Canada
- z Non, elle se situe ailleurs au Canada

} Continuez à la question 1a) à la page suivante

Précisez l'adresse au complet

N° et rue ou lot et concession

N° d'app.

Ville, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

N° de téléphone
Ind. rég.

 -

TERMINEZ ICI.

Vous devriez être inscrit dans le questionnaire du ménage dont l'adresse figure ci-dessus. Voyez les instructions figurant sur l'enveloppe.

1 a) Existe-t-il, au Canada, une autre adresse où une personne pourrait vous inscrire dans le questionnaire de ce ménage?

Par exemple, à la maison d'un parent, d'une personne apparentée ou d'un(e) ami(e), un lieu où vous vivez durant votre travail, ou une maison de villégiature.

Non ► **Passez à la question 2**

Oui

Précisez l'adresse au complet

N° et rue ou lot et concession N° d'app.

Ville, village, réserve indienne Province/territoire

Code postal N° de téléphone Ind. rég.

1 b) Veuillez donner le nom d'un autre adulte (si c'est le cas) vivant à cette autre adresse.

Pas d'autre adulte

2 Quel est votre sexe?

01.

Masculin

Féminin

3 Quelle est votre date de naissance?

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.

Jour Mois Année

03

4 Quel est votre état matrimonial?

Cochez «X» un seul cercle.

04 Jamais légalement marié (célibataire)

05 Légalement marié (et non séparé)

06 Séparé, mais toujours légalement marié

07 Divorcé

08 Veuf ou veuve

5 Vivez-vous avec un partenaire en union libre?

Par union libre, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

09 Oui

10 Non

6 Quelle est votre situation à cette adresse-ci (celle que vous avez inscrite à la page couverture)?

Cochez «X» un seul cercle.

11 Pensionnaire d'un établissement de soins ou de détention (p. ex., patient ou patiente, détenu ou détenue)

12 Colocataire

13 Chambreur ou chambreuse

14 Employé ou employée

15 Membre de la famille de l'employé ou employée

16 Autre — Précisez (p. ex., époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse, fils ou fille du colocataire)

7 Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue que vous avez apprise.

17 Français

18 Anglais

19 Autre — Précisez



Vous avez maintenant rempli votre questionnaire. Voyez les instructions figurant sur l'enveloppe.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Observations

Instructions

Question 7 – Dans le cas d'une personne ayant appris, en même temps, deux langues au cours de l'enfance, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. N'indiquez deux langues que si la personne les utilisait également et si elle les comprend toujours.

Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison pour communiquer avec lui. N'inscrivez deux langues que si celles-ci sont utilisées également pour parler à l'enfant, de telle sorte qu'il apprend à les parler en même temps.

L'Assistance téléphonique du recensement

Composez le **1 800 591-2001** dans les cas où :

- vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire;
- vous éprouvez des difficultés à répondre à une question et vous avez besoin de clarifications;
- vous voulez obtenir plus de renseignements sur ce qu'il advient de votre questionnaire.

Les utilisateurs d'un ATS seulement : composer le **1 877 881-8301**.

L'assistance téléphonique du recensement est un service **gratuit** qui est disponible de 8 h à 21 h, du 1^{er} au 31 mai.

Raisons pour lesquelles les questions vous sont posées

Les étapes A à D et la question 1 servent à déterminer si vous devez remplir ce questionnaire. Nous avons besoin de votre nom, de cette adresse et de toute autre adresse où vous pourriez être inclus dans le recensement pour nous assurer que nous avons compté toutes les personnes qui devraient l'être, et que nous n'avons compté personne deux fois. Nous avons besoin de votre numéro de téléphone pour pouvoir vous rejoindre dans le cas où vous auriez oublié de fournir des renseignements dans votre questionnaire.

Les questions 2 à 6 fournissent les données qui servent à la planification de programmes sociaux, telles la Sécurité de la vieillesse et les prestations fiscales pour enfants. De plus, elles sont utilisées par les municipalités pour planifier un éventail de services comme les garderies, les écoles et les foyers pour personnes âgées.

La question 7 vous demande d'indiquer la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise. Les données obtenues servent à déterminer la population de divers groupes linguistiques. Cette information est utilisée pour la mise en œuvre de programmes qui protègent les droits des Canadiens et des Canadiennes en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elle permet aussi de déterminer les besoins en matière de formation linguistique et de services dispensés en français et en anglais.

La loi protège vos renseignements

La loi protège la confidentialité de votre questionnaire. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion. Vos renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada, pas même à la police, à un autre ministère, ou à aucune autre personne. C'est votre droit.

Votre questionnaire du recensement sera conservé conformément aux exigences de la loi et entreposé de façon sécuritaire. Vous pouvez demander à voir l'information que vous avez fournie à votre sujet dans votre questionnaire du recensement de 2001 après novembre 2001. Il vous suffit d'écrire au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6.